

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Décision du 29 septembre 2022 portant agrément d'un organisme certificateur

NOR : AGRT2227324S

Par décision du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en date du 29 septembre 2022, l'agrément de QUALISUD, 2, allée Brisebois, 31320 Auzeville Tolosane, au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime, est renouvelé pour une durée de quatre ans, à compter de la date de fin de validité de l'agrément prévue par la décision du 8 octobre 2018.